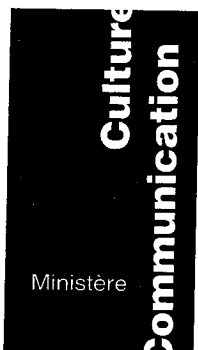




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

26 JUIL. 2004
170/1591

01 JUIN 2004



Le Ministre de la culture et de la communication

à

Madame et Messieurs les Préfets de région

- Directions régionales des affaires culturelles -

**Direction de
l'administration
générale**

**Service du personnel
et des affaires sociales
4, rue de la Banque
75002 PARIS**

Affaire suivie par Jean-Louis Pastor

poste ☎ 01.40.15.81.86

☒ 01.40.15.85.64

Références jean-louis.pastor@culture.gouv.fr

DAG/SPAS/JLP/04.05.19

Objet : fiches relatives aux processus de transfert et d'expérimentation prévus par le projet de loi relatif aux libertés et responsabilités locales

PJ. : projet de note circulaire, 4 fiches, extrait du projet de loi

Afin de vous aider à préparer le processus de transfert des services régionaux de l'inventaire et l'expérimentation de la gestion des crédits d'entretien et de restauration des monuments n'appartenant pas à l'État, je vous transmets ci-joint, outre l'extrait du projet de loi relatif aux libertés et responsabilités locales, une fiche qui commente les dispositions, prévues dans le projet de loi, qui concernent le ministère de la culture et de la communication.

Cette fiche est accompagnée, à titre indicatif, de trois calendriers concernant le transfert des services régionaux de l'inventaire, le transfert de propriété de certains édifices inscrits à l'inventaire des monuments historiques et le processus d'expérimentation de gestion des crédits d'entretien et de restauration des monuments n'appartenant pas à l'État.

J'insiste sur le caractère indicatif de ces fiches. Les dispositions prévues par le projet de loi sont susceptibles d'évoluer lors de la seconde lecture du Parlement, quant au calendrier des opérations il dépendra de la date de publication des décrets d'application. Les actions d'accompagnement, et notamment celles tendant à l'information des personnels, sont également suspendues à l'état d'avancement des textes d'application.

Je vous remercie de votre compréhension, et vous prie de bien vouloir me faire connaître vos interrogations à ce sujet. Mes services et plus particulièrement, Jean-Louis Pastor, au service du personnel et des affaires sociales, se tiennent à votre disposition pour toute question que vous souhaiteriez leur poser.

La Directrice de l'administration
générale



Martine MARIGEAUD